

MEMOIRES DE GUERRE Etienne PONCELET*, France

L'Europe s'est bâtie comme elle s'est battue. De la "*pax romana*" à la guerre froide, elle a cherché puis trouvé peu à peu son unité, de guerres locales en guerres mondiales.

D'Alésia à Bouvines, de Vienne à Waterloo, l'Europe a conservé la mémoire de ses grands champs de bataille. De la Grande Guerre 1914-1918 à la guerre 1939-1945 et ses camps de concentration, elle a pieusement conservé ses champs d'honneur, le souvenir de ses héros et la mémoire de ses martyrs.

De la colonne de la Grande Armée à Wimille jusqu'à la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe, la France a marqué son paysage de marques visibles ou intangibles dont les générations d'aujourd'hui sont comptables.

Le patrimoine immatériel des faits de guerre et des conflits s'est cristallisé peu à peu dans nos paysages et dans nos cérémonies nationales. La mémoire des lieux est devenue un culte de la mémoire des guerres, s'apparentant au concept de monument historique.

Au sens premier du terme, un monument historique est un témoignage de l'Histoire. Selon la lecture que l'on en a, le monument peut être un lieu de rassemblement ou, au contraire, une occasion de marquer sa différence voire sa défiance avec son voisin. Selon le lecteur, il peut donc être un vecteur de concorde ou de division.

Si les guerres et les conflits sont des faits marquants de l'Histoire, leur expression monumentale est l'enjeu le plus sensible de cette dialectique. Tant que le souvenir des conflits erre dans les consciences des protagonistes ou de leurs descendants, il constitue un patrimoine affectif immatériel soumis au gré de la psychosociologie. Lorsque cette mémoire veut se concrétiser dans l'espace, elle devient une décision politique au retentissement déterminant.

Les Césars antiques marquaient leur victoire par des arcs de triomphe sur le forum romain. La commémoration des victoires médiévales se faisait plutôt par des fondations pieuses comme à Batalha ou à l'Escorial. Les victoires classiques marquent le territoire de portes triomphales à l'entrée des villes conquises ou des citadelles de Louis XIV. L'Ancien Régime se fait plus discret, avec les modestes "pyramides" de Denain ou de Fontenoy. L'Empire renoue avec la tradition antique quand Napoléon fait construire en 1806 les arcs de triomphe de l'Etoile et du Carrousel ainsi que les colonnes de la Grande Armée et de la place Vendôme.

Influencée sans doute par le romantisme, la commémoration évolue progressivement, de la victoire à la vénération des hommes et des morts. L'église de la Madeleine devait être un temple à la gloire de la Grande Armée. La dédicace finale de l'Arc de triomphe par Louis-Philippe en 1836 sera "à la gloire des armées françaises".

La commémoration des victoires était courante. Celle des morts l'était moins. On connaît le mont des tombes légendaire de la bataille de Bouvines ou le tertre de Waterloo. C'est le développement de l'armée de conscription qui entraînera le culte des héros. Les premiers monuments aux morts de 1870 furent le prélude à la généralisation de ceux de la guerre 1914-1918. Chaque communauté voulut avoir le sien, villes, institutions et jusqu'aux familles auprès desquelles des plaques personnelles commémoraient, dans chaque maison, la mémoire du héros mort au champ d'honneur.

L'aspect patriotique cédait parfois le pas au politique comme à Lille-en-Flandres où le monument aux morts passa diplomatiquement de "morts pour la France" à "morts pour la Paix".

On sait le rôle qu'ont joué ces lieux de zèle, dont Paul Déroulède était le chantre, dans la renaissance du patriotisme jusqu'à la deuxième guerre mondiale. L'atrocité de la Grande Guerre a aussi laissé derrière elle de nombreux morts dont les corps n'ont pas été retrouvés. C'est le journaliste Gabriel Boissy qui eut l'idée de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, déposé sous l'Arc de Triomphe en 1923. L'œuvre était ainsi complète, depuis la flamme en pierre de la frise de l'arc érigé comme "autel de la Patrie", héritier de la Révolution jusqu'au ravivage quotidien de la Flamme, chaque soir, par les anciens combattants. L'autel de la patrie, situé sur le point haut de la capitale, sacralisé par la relique du soldat inconnu est servi par les gardiens du temple laïc que sont les membres du Comité de la flamme. Il devient ainsi le lieu par excellence de la République qui reçoit, depuis lors, l'hommage des plus hautes autorités de l'État et des grands de ce monde.

Ce monument emblématique a donc eu la vertu de matérialiser la mémoire immatérielle de la Patrie en un véritable sanctuaire national. Ce phénomène commémoratif est le lot des multiples monuments qui occupent les champs de bataille de l'Europe, depuis les simples plaques jusqu'aux gigantesques champs des morts comme l'ossuaire de Douaumont, la colline de Vimy ou la lanterne des morts de Lorette, inaugurée en 1925.

Avec les grandes réconciliations de l'après-guerre, l'Europe a cherché de nouveaux lieux de références, orientés vers la paix, la tolérance et la réconciliation. L'architecte Louis Galaska rêva d'un centre de la paix, sur l'autoroute du Nord, à hauteur des grands champs de bataille de la Somme. En 1988, le mémorial de Caen commémorant les combats de 1944 est inauguré comme un "musée pour la paix".

Toute l'ambiguïté de ce culte du souvenir vient en effet des efforts divergents que peut entraîner la culture de cette mémoire des lieux de guerre. Les guerres et les conflits sont des faits marquants de l'histoire des peuples. La commémoration de ces "gestes" héroïques a souvent été le prétexte pour renforcer la solidarité partisane d'un peuple. Elle a moins souvent servi à rassembler les parties autrefois divisées.

À l'heure où les anciens combattants se font plus rares mais où le 11 septembre devient une dramatique référence mondiale, posons-nous quelques questions :

Quel sens donnons-nous au souvenir de ces combats ?

Quels aspects patrimoniaux doivent en être conservés ?

- Quelle part devons-nous réserver entre le devoir de mémoire et les rites de commémoration ?
- À quel niveau doivent être labellisés ces patrimoines ? Au niveau national, européen ou régional ?
- Doivent-ils être reconnus comme patrimoine commun de l'humanité ?
- Comment doivent-ils être assumés et vécus ?

L'armée française nous donne quelques exemples récents. Le général Combette, Président du Comité de la flamme sous l'Arc de Triomphe fait raviver la Flamme par des anciens combattants donnant la main à de jeunes enfants. Le ministère de la Défense crée une "direction de la Mémoire, du Patriotisme et des Archives" qui organise les "Chemins de Mémoire" reliant, dans les sept "Territoires de Mémoire" les hauts lieux de la Défense nationale. Les américains balbutient l'esquisse d'un concours architectural pour commémorer le "ground zero" des *Twin Towers* disparues. Pendant ce temps les balinais effacent les traces de l'attentat récent par une cérémonie hindouiste de purification des lieux pour en chasser l'horreur et y retrouver la sérénité.

Devant la complexité du thème, les possibilités d'amalgames ou la récupération de ces sujets parfois polémiques, il est nécessaire de se doter d'une déontologie que nous proposons d'esquisser à l'occasion de notre réflexion sur "la mémoire des lieux".

Nous avons eu le privilège d'être la première génération sans guerre sur notre territoire et, en même temps, la dernière à avoir eu la charge de terminer la réparation des dommages de guerre sur les monuments.

À part quelques cas emblématiques, laissés volontairement dans leur état de ruine, comme Ablain-Saint-Nazaire, Mont Saint-Eloi ou Oradoursur-Glane, la plupart des dommages de guerre ont été volontairement effacés. Les soigneuses reconstructions de Pierre Paquet à Arras après la guerre 1914-1918 témoignent de cette volonté. Nos premiers chantiers des années 1980 étaient encore consacrés à la réparation des dommages de 14-18 à l'abbaye de Vaucelles ou à l'arsenal de la Citadelle de Lille. À la même époque, nous avons eu l'honneur de restaurer puis de réouvrir le chœur de la collégiale d'Aire-sur-la-Lys, les collatéraux sud de Saint-Eloi de Dunkerque, ou la nef de Notre-Dame de Calais, fermés depuis la dernière guerre. Cette attitude consistant à restituer un état disparu ou abîmé n'empêche pas de conserver les cicatrices "nobles" des combats. Les rafales de mitrailleuses lourdes ou les éclats d'obus qui ponctuent certains de nos monuments sont conservés avec soin. À Lille, les façades bourgeoises recèlent encore, et avec fierté, les boulets des canons autrichiens du siège de 1792. Au Palais de Justice de Rouen, le débat porte, encore aujourd'hui, sur le degré de restauration des façades meurtries par les tirs de la dernière guerre.

Les paysages eux-mêmes, labourés par les trous d'obus, comme à Douaumont ou à Vimy, sont consciencieusement conservés dans leur désorganisation même, au prix d'un entretien quotidien.

La réflexion sur le degré de conservation des dégâts de la guerre est donc un débat qui reste ouvert. Les réponses dépendent de la mémoire que les lieux véhiculent encore et de la sensibilité de ses pratiquants. Une question similaire s'était posée à nous dans le degré de traitement des vestiges du bagne de Guyane fermé en 1946. Jusqu'où faut-il faire peser le poids du passé sur un lieu, une ville ou un pays entier comme c'est le cas en Guyane ?

Réflexion faite, nous pensons que les lieux ne doivent pas encombrer à l'excès la mémoire des vivants dans leur aspect négatif voire morbide. Le risque serait, sous l'effet de l'émotion immédiate, de "sacraliser" des espaces entiers, les mettant "à part" du renouveau nécessaire auxquels ils ont droit.

La première règle de déontologie pourrait donc être d'affirmer que tout lieu a droit à l'avenir et que la mémoire ne peut habiter ce lieu qui si elle permet aussi la vie. L'exemple de la destruction du mur de Berlin illustre cette règle.

Le deuxième aspect de la mémoire des lieux de guerre concerne les moments commémoratifs existants. Ces œuvres, aussi légitimes soient elles, ont fini par se répandre de manière systématique sur les lieux de vie, tels les *ex-votos* d'une basilique. Le phénomène de sacralisation les rend presque intouchables. Il faut cependant se résoudre à faire des choix, à sélectionner et regrouper ces ouvrages. Il est temps d'en dresser l'inventaire, d'en avoir une bonne connaissance et de pouvoir assister les propriétaires et responsables dans leurs décisions.

Une réflexion commune sera nécessaire avec les élus, le ministère des Anciens Combattants, les associations, le Souvenir Français et le ministère de la Culture. Ne pas agir et laisser se dégrader ces monuments serait pire que d'en faire une sélection et de ne garder que les plus significatifs.

Le cas est, bien sûr, différent, lorsqu'il s'agit de nécropoles. Le soin affectueux avec lequel les pays anciennement belligérants viennent entretenir ces cimetières sur notre territoire est un modèle de respect qui force l'admiration. Il faut cependant mesurer l'ampleur de la tâche et des servitudes qui grèvent les grandes nécropoles militaires.

Une véritable politique d'aménagement paysager et des plans de gestion à long terme doivent accompagner ces espaces. Il en sera de même des champs de bataille eux-mêmes, vastes espaces laissés libres, guettés progressivement par le mitage et l'essor urbain.

A côté de ces lieux de mémoire dont le souvenir laisse une empreinte au second degré, il convient aussi de traiter les vestiges des ouvrages militaires eux-mêmes, qu'ils soient défensifs, comme les fortifications et casernements aussi bien qu'offensifs comme les bases de fabrication et lancement des armes (V1 - V2 - ports de guerre et terrain d'aviation...). Ces vestiges sont reconnus d'abord au titre de leur architecture. Ils ne commencent que progressivement à être pris en compte dans leur globalité (fortins, lignes de défense, villes fortifiées du Pré Carré ou du Bas-Pays d'Europe...). C'est à ce prix en effet qu'ils sont significatifs et qu'ils peuvent générer une véritable politique d'aménagement et de mise en valeur de territoires marqués par la mémoire des guerres.

Le classement au titre du patrimoine mondial ou européen peut être une prise en compte de cette réalité. Des plans d'aménagement à l'échelle des grandes batailles peuvent aussi être esquissés (site de Bouvines, de Crécy, d'Alésia...).

A ce stade se pose à nous la question de l'échelle de prise en compte de ces "lieux" mémoriaux des guerres. Si les batailles en champ clos du Moyen Âge sont aisément identifiables, il n'en est pas de même des guerres modernes dans lesquelles les ensembles représentent des linéaires ou des fronts de plusieurs dizaines de kilomètres (les lignes de défense du Pré Carré, la ligne Maginot, le mur de l'Atlantique). Qu'en est-il de la guerre totale qui implique des pays entiers et dans laquelle les villes elles-mêmes, peuplées de civils font partie intégrante de la stratégie ?

Nous sommes ici arrivés à la limite de la mémoire des lieux et de "l'illusion des remparts" pour reprendre le terme de Egon Eis.

Le site de Marathon vient d'être protégé des agressions de la société industrielle. Le site de la bataille d'Azincourt est protégé pour éviter les pillages archéologiques.

Le champ de bataille de Bouvines fait l'objet de projet de mise en valeur, entre le belvédère du clocher de l'église commémorative et la chapelle aux Arbres où le roi Philippe-Auguste se recueillit. Les villes fortifiées du Bas-Pays du nord-ouest de l'Europe se mobilisent pour obtenir le label de Patrimoine mondial. Le château de Blérancourt célèbre l'amitié franco-américaine née en 1914-1918, à quelques kilomètres du wagon de l'armistice conservé dans la clairière de Rethondes.

Pourquoi se souvenir des conflits et des guerres sinon pour se promettre de dire "Plus jamais cela !". Les monuments sont d'abord, selon le mot de Guizot, des lieux de rassemblement. Plus que tout autre, la mémoire des lieux de guerre se doit de parler des solidarités retrouvées. Les mémoires de guerres peuvent donc être mises à l'ordre du jour des programmes du XXI^e siècle en commençant par sceller autour des grands champs de bataille de l'Europe l'idée d'un patrimoine commun européen.

ABSTRACT

Au fil de son histoire, la France a connu de nombreux conflits armés et abonde de lieux commémorant des victoires et surtout, depuis la Grande Guerre, des millions de morts. La flamme sur la tombe d'un soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à Paris, est devenue un emblème patriotique national et les monuments aux morts communaux sont, à différentes occasions, des lieux de rassemblement. Certaines ruines, réhabilitées ou non, classées Monuments Historiques, de même que des champs de bataille, des ouvrages et des cimetières militaires, sont autant de lieux de souvenir qui, avec le temps

*Etienne PONCELET

Président d'honneur d'icomos France, architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques.

Architecte DPLG, il est diplômé d'études juridiques générales, certifié d'urbanisme et diplômé d'études supérieures pour l'histoire et la conservation des monuments anciens.

Actuellement en charge de Paris (7^e arrondissement, de l'Arc de triomphe à la place de la Concorde), du Palais de l'Institut de France, des cathédrales d'Amiens, Beauvais et Senlis et de leurs villes, des châteaux de Chantilly, Compiègne, Pierrefonds, Chaalis et Blérancourt, ainsi que des Antilles françaises.

Comme inspecteur général des monuments historiques, il est responsable de l'Aquitaine, de la Haute et de la Basse Normandie.

Chargé de missions internationales à Haïti et dans les Caraïbes, il a réalisé différentes expertises au Portugal, au Danemark, au Montenegro et en Espagne au titre du Conseil scientifique d'Europa Nostra - IBI dont il est vice-président.

Auteur de nombreux articles dans les revues spécialisées et plusieurs ouvrages collectifs (*Apologie du périssable*, *Histoire de Lille*, *Le Pouvoir de l'exemple*).

MEMOIRES DE GUERRE **Etienne PONCELET*, France**



Le plateau du Cambrésis, après la bataille
Ph : Étienne Poncelet.



La verrière de Bouvines, mémorial de la bataille de 1214.
Ph. : Étienne Poncelet.



Le fort Risban défendant le port de Calais, de Vauban, jusqu'à la dernière guerre
Ph. : Étienne Poncelet.



Les strates fortifiées de la citadelle de Montreuil-sur-Mer
Ph. : Étienne Poncelet.



Le ravivage de la Flamme sous l'Arc
Ph. : Étienne Poncelet.



Le tombeau du Soldat Inconnu entre les pieds de l'Arc de Triomphe
Ph. : Étienne Poncelet.



La ruine du Mont Saint-Eloi témoignant des combats de 1914.
Ph. : Étienne Poncelet.



La coupole de Wizernes, usine de V1.
Ph. : Étienne Poncelet.



Le camp de Leffrincoucke, bétonnant les dunes de la mer du Nord
Ph. : Étienne Poncelet.